DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

IMPORTANT : joindre obligatoirement la facturation détaillée France Télécom ou autre opérateur (7…). Ne pas appeler vers des mobiles, sauf cas d'urgence, pour un appel très court.

Date	Heure	Numéro complet	Lieu	Motif	Durée	Coût HT
				TOTAL HORS TAXES		
				TVA 19,60 %		
NOM et PRENOM :				**TOTAL TOUTES TAXES**		